

Nº 92F0089XPB au catalogue

Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) de 1996: Cartes vendues séparément

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

GEO

STATISTICS CANADA



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de ce produit et des services et statistiques connexes doit être adressée au centre régional de consultation de Statistique Canada à :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Un numéro d'appel sans frais est offert **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local** des centres régionaux de consultation.

Demandes de renseignements (Canada)	**1 800 263-1136**
Appareil de télécommunications pour malentendants (Canada)	**1 800 363-7629**
Commandes seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Vous pouvez également visiter notre site sur le World Wide Web : http://www.statcan.ca

Comment commander les publications

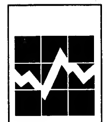
On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des centres de consultation régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à :

Statistique Canada
Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-7277
Télécopieur : (613) 951-1584
Toronto (carte de crédit seulement) : (416) 973-8018
Internet : order@statcan.ca

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement de 1996 : cartes vendues séparément

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

Avril 1997

Guide de référence du produit n° 92F0089XPB au catalogue

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



Quoi de neuf dans les cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement de 1996 ?

- Les 21 cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement sont disponibles séparément ou regroupées dans la publication intitulée *Classification géographique type, volume II*. (En 1991, les cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement étaient disponibles dans les deux publications suivantes : *Classification géographique type 1991, volume II* et *Cartes de référence, divisions de recensement et subdivisions de recensement*.)

- Les régions infraprovinciales s'appellent désormais des régions économiques.

- Les cartes de référence sont précédées de quatre cartes générales : carte-index, carte des divisions de recensement, carte des régions économiques et des divisions de recensement et carte des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

- Le produit a été amélioré; le fond de carte montre désormais les détails appropriés des traits physiques.

- Un meilleur emplacement du texte favorise la lisibilité.

- Les limites des régions géographiques du recensement sont extraites du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement, ce qui en accroît la précision.

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. À propos du présent guide

Le présent guide a été rédigé pour accompagner les cartes de référence individuelles provinciales et territoriales des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) de 1996, également regroupées dans la publication intitulée *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Cette publication comprend une carte-index, trois cartes nationales et 21 cartes couvrant les provinces et les territoires. La carte-index indique la région couverte par chaque carte. Les cartes nationales illustrent respectivement les divisions de recensement, les divisions de recensement et les régions économiques, ainsi que les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les 21 cartes provinciales et territoriales montrent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement.

Le présent guide renferme une description du contenu des cartes, décrit la méthode utilisée pour les créer et apporte des précisions sur la qualité des données.

Le glossaire (la partie 5 du présent guide) comporte de brèves définitions relatives aux termes et aux concepts géographiques qui apparaissent en caractères **gras** dans le texte. Des explications supplémentaires figurent aussi dans le *Dictionnaire du recensement de 1996* (n° 92-351-XPF au catalogue). Enfin, les annexes fournissent un complément d'information ainsi qu'une liste des produits et des services connexes.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données dans le cas où les observations de l'utilisateur divergeraient des caractéristiques décrites. Ce produit a fait l'objet d'une vérification approfondie. Cependant, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données qu'il contient. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la partie 4 du présent guide intitulée «Qualité des données».

2. *Vue d'ensemble*

2.1. Introduction

Les données du recensement se répartissent entre de nombreuses régions géographiques allant de l'échelon national à celui, très détaillé, des **secteurs de dénombrement**. L'annexe A montre la hiérarchie des régions géographiques en précisant si celles-ci sont de nature administrative ou statistique. La hiérarchie administrative comprend les **subdivisions de recensement**, les **divisions de recensement** et les **provinces** ou les **territoires**. Statistique Canada a créé la **Classification géographique type** (CGT) afin de structurer ces trois types de régions selon une série de codes géographiques. Les cartes de référence indiquent les limites de ces régions géographiques et aident l'utilisateur à replacer les données du recensement dans leur contexte spatial.

La série de cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement est offerte sous la forme d'une publication intitulée *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Les cartes de la série sont aussi disponibles séparément (n° 92F0089XPB au catalogue).

La série de cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement présente les divisions de recensement (DR) et les subdivisions de recensement (SDR) des provinces et des territoires, ainsi que les **régions métropolitaines de recensement** (RMR) et les **agglomérations de recensement** (AR). La CGT comprend aussi une carte-index, une carte des divisions de recensement, une carte des régions économiques et une carte des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

En tout, 288 DR et 5 984 SDR couvraient les 10 provinces et les 2 territoires canadiens lors du recensement de 1996 (annexe B). Les 25 RMR et les 112 AR sont indiquées, ainsi que les 74 **régions économiques** (RÉ). Toutes les cartes présentent une province ou un territoire, ou encore une partie d'une province.

2.2. But du produit

La série de cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement procure une meilleure visualisation des données du recensement dans leur contexte spatial, ce qui aide l'utilisateur à mieux situer les limites des régions géographiques et à relier les données à leur emplacement physique réel.

3. *Précisions sur le produit*

3.1. Contenu

Cette série se compose de quatre cartes générales du Canada, dont l'échelle permet à l'ensemble du pays de figurer sur une seule feuille, et de 21 cartes à plus grande échelle couvrant une province ou un territoire. La première carte générale est une carte-index montrant les régions que couvre chaque carte provinciale. L'utilisateur peut s'en servir pour repérer rapidement les numéros des régions auxquelles il s'intéresse. La deuxième carte générale présente les 288 divisions de recensement (DR) du pays et dresse la liste numérique et alphabétique des DR par province ou par territoire. La troisième carte générale indique les limites et les codes des DR et des régions économiques (RÉ) pour chaque province ou territoire. Une légende donne le nom des RÉ classées selon leur code, ainsi que le code et le nom des DR qui les composent, classées par ordre numérique. La quatrième carte générale indique l'emplacement (sous forme de points) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) canadiennes. Cette carte donne un aperçu de l'emplacement des RMR et des AR d'une province ou d'un territoire, les RMR étant délimitées par de gros points et les AR, par de plus petits.

Les 21 cartes des provinces et des territoires délimitent les DR et les subdivisions de recensement (SDR), en plus d'indiquer leur nom et le code qui leur est attribué selon la **Classification géographique type** (CGT). Sont également mentionnés, s'il y a lieu, les limites et le code des RMR et des AR, la liste des DR appropriées ainsi que le nom et le code des RMR/AR (classées par ordre numérique et alphabétique).

Les cartes de cette série ont pour but d'aider l'utilisateur à établir l'emplacement général et les limites approximatives des régions géographiques. Elles ne constituent en aucun cas une représentation juridique ou cadastrale détaillée des régions géographiques concernées.

3.2. Méthode

Les cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement ont été réalisées à partir des fichiers géographiques numériques, traités à partir d'ARC/INFO®, version 7.04. Ce logiciel de système d'information géographique (SIG) a été créé par Environmental Systems Research Institute, Inc. (ESRI). Pour toutes les cartes à l'exception des cartes générales du Canada et de celle des Territoires du Nord-Ouest, les détails qui apparaissent sur le fond de carte (rives, cours d'eau, lacs, frontière politique des États-Unis, routes et voies ferrées) proviennent de la version ARC/INFO® de la carte mondiale numérique (CMN) préparée en 1993 par ESRI. Dans le cas des cartes générales du Canada et celui de la carte des Territoires du Nord-Ouest, les données numériques du fond de carte proviennent du Service d'information de l'Atlas national (SIAN) de Ressources naturelles Canada. Les précisions relatives aux limites sont extraites d'une version provisoire du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996, tandis que les données sur les attributs sont tirées de la Base de données sur les attributs géographiques (BDAG). Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la méthode utilisée pour produire les cartes, veuillez consulter la partie 4 du présent guide intitulée «Qualité des données».

3.3. Date de référence

Les limites et les attributs (nom, genre) des régions géographiques peuvent varier d'un recensement à l'autre. Pareille divergence résulte de la fusion ou de l'annexion des SDR, d'un changement de nom ou de statut, ou d'une nouvelle délimitation des SDR. Puisque le cadre géographique utilisé sert à recueillir les données du recensement, la date de référence géographique doit être établie plusieurs mois avant la tenue du recensement afin que tous les changements

puissent être intégrés au moment voulu. La date de référence géographique du recensement de 1996 a été fixée au 1er janvier 1996.

3.4. Comparaison avec les cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement de 1991

Bien que le contenu des cartes qui composent cette série se rapproche étroitement de celui des cartes de 1991, un meilleur procédé de fabrication en a amélioré l'aspect et la précision. L'étiquetage des régions géographiques a été effectué de façon semi-automatique, ce qui a facilité la transposition du texte et a permis de réduire le nombre d'erreurs. En 1991, on avait modifié les limites en actualisant les cartes de 1986, tandis qu'en 1996, les limites ont été dérivées du **Fichier numérique des limites** (FNL), d'où leur plus grande précision. On s'est servi de la carte mondiale numérique (CMN) pour obtenir les renseignements du fond de carte et ainsi parvenir à un niveau de détail plus approprié que celui du fond des cartes de 1991, lequel comportait une couche de traits hydrographiques très développée. Les limites de coupure et les quadrillages géographiques ont été normalisés afin que les cartes de 1996 soient plus uniformes que celles de 1991.

3.5. Restrictions

Les cartes ne devraient pas être utilisées pour la numérisation, ni pour déterminer l'emplacement exact des limites, car elles ne constituent en aucun cas une représentation juridique ou cadastrale précise des régions géographiques.

3.6. Applications recommandées

Les cartes sont conçues dans le but d'aider l'utilisateur à retrouver l'emplacement relatif et les limites des régions géographiques mentionnées dans les publications de données sur le recensement de 1996 et pour mieux illustrer les liens entre les différentes régions dans la hiérarchie géographique.

4. *Qualité des données*

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but de mieux renseigner l'utilisateur et de l'aider à évaluer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la qualité des données sont les suivants : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité des données (Statistique Canada, 1992).

4.1. Historique

Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes de dérivation utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive des fichiers numériques et des produits cartographiques.

4.1.1. Documents de référence

Le nom, le code et les limites des divisions de recensement (DR) et des subdivisions de recensement (SDR) correspondent à ceux en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du recensement de 1996). Si les avis de modification des administrations provinciales ou territoriales n'ont pas été reçus avant le 1er mars 1996, le nom, le genre ou les limites des DR/SDR peuvent ne pas correspondre avec ceux reconnus par ces administrations.

À l'exception des cartes générales du Canada et de la carte des Territoires du Nord-Ouest, l'information qui apparaît sur le fond de carte (rives, cours d'eau, lacs, frontière politique des États-Unis, routes et voies ferrées) provient de la version ARC/INFO® de la carte mondiale numérique (CMN) préparée en 1993 par Environmental Systems Research Institute, Inc. Les données du fond de carte numérique des cartes des Territoires du Nord-Ouest et du Canada (cartes générales) proviennent du Service d'information de l'Atlas national (SIAN) de Ressources naturelles Canada, et on les retrouve aux échelles de 1/2 000 000 et de 1/7 500 000 respectivement. Toutes les cartes sont tracées selon la projection conique conforme de Lambert avec les parallèles de référence de 49° N. et de 77° N. Le méridien central varie donc d'une carte à l'autre et reflète la longitude centrale. Le graticule des latitudes et des longitudes a été produit au moyen du logiciel ARC/INFO®, version 7.04.

Le couplage des SDR, des DR, des régions économiques (RÉ) et des régions métropolitaines de recensement (RMR)/agglomérations de recensement (AR) repose sur la Base de données sur les attributs géographiques (BDAG) de juillet 1996, laquelle renferme des renseignements sur les attributs des régions géographiques normalisées, dont les liens ou les relations qui unissent ces régions.

4.1.2. Méthode de dérivation

Avant le recensement, les limites des régions géographiques ont d'abord été superposées au fond de carte de la CMN (sauf dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, où l'on s'est servi du fond de carte du SIAN). Pour ce faire, on a recouru à un procédé de cartographie semi-automatique élaboré à l'aide d'ARC/INFO®, version 7.04. Les limites ont été établies par agrégation des données de la version précensitaire du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996. On a ensuite procédé à des corrections interactives afin d'améliorer le plus possible l'emplacement du nom et du code des SDR ainsi que du code des RMR/AR et des DR.

Pour que les limites numériques et les traits physiques du fond de carte coïncident davantage, les données de la CMN ont été rajustées au moyen de la fonction de correction ARCEDIT d'ARC/INFO®, version 7.04. On a corrigé de façon

interactive le nom des cours d'eau, des lacs et des traits terrestres afin d'accroître la lisibilité de la carte et la précision des attributs.

Une fois les limites postcensitaires connues, on a remplacé les limites précensitaires et les codes précensitaires des RMR/AR et des DR. Après le recensement, on a actualisé interactivement le nom, le genre et le code des SDR.

Les cartes générales du Canada ont été créées grâce à la fonction cartographique ARCPLOT d'ARC/INFO®, version 7.04. Les limites postcensitaires obtenues par agrégation du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996 ont été superposées au fond de carte du SIAN. Des corrections interactives ont permis d'améliorer l'emplacement du nom et du code des régions géographiques.

4.2. Précision de localisation

Par précision de localisation, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'un trait physique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique ou dans un autre produit.

Issues de l'agrégation des polygones représentant les secteurs de dénombrement (SD), les limites des régions géographiques reproduites sur les cartes sont aussi précises que celles du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de juillet 1996.

Les limites des régions géographiques ne coïncident pas exactement avec le fond de carte de la CMN. Les cartes de référence des divisions et des subdivisions de recensement existent à diverses échelles et en général, les divergences ressortent davantage sur les cartes à grande échelle. Les divergences résultent le plus souvent du fait que différentes méthodes ont été utilisées pour compiler les données. Ainsi, l'échelle s'appliquant aux données saisies et les sources de données peuvent varier d'une méthode à l'autre. On a déployé tous les efforts possibles pour rectifier les écarts les plus importants en corrigeant le fond de carte de la CMN. Les limites des régions géographiques n'ont cependant pas été ajustées. Deux méthodes ont servi à la correction du fond de carte. La première consistait à déplacer d'un bloc toutes les couches de traits physiques (drainage, limites politiques, routes et voies ferrées) de la CMN d'une carte au moyen de la fonction d'ARC/INFO®, version 7.04, permettant de transformer la projection. L'autre méthode consistait à apporter des corrections localisées à une ou plusieurs couches de traits physiques de la CMN par la fonction de correction des traits ARCEDIT d'ARC/INFO®, version 7.04.

Les variations les plus notables concernent Terre-Neuve. Bien qu'on ait utilisé les deux méthodes précitées pour corriger la carte de cette province, plusieurs divergences entre les limites des régions géographiques et le fond de carte de la CMN sont encore présentes. En ce qui concerne la carte des Territoires du Nord-Ouest et celles des divisions de recensement et des régions économiques, des modifications mineures ont permis de mieux faire correspondre le fond de carte du SIAN aux limites numériques.

La carte du Canada illustrant l'emplacement des RMR/AR a été réalisée au moyen de signes symboliques placés de façon interactive afin de situer les centres urbains par rapport aux traits hydrographiques importants et à la route transcanadienne.

Plusieurs révisions ont été apportées aux limites après l'impression des cartes. Voici la liste des SDR pour lesquelles la différence de superficie dépasse un kilomètre carré.

Code de la CGT	Nom de la SDR, genre	Différence de superficie
6106097	Fort Smith, non organisée, UNO	92,00 km² en moins
6106016	Hay River, T	75,90 km² en plus
6106003	Enterprise, SET	16,50 km² en plus
1213001	St. Mary's, MD	45,18 km² en plus
1213004	Guysborough, MD	45,18 km² en moins
2469802	Akwesasne (partie), R	29,95 km² en moins
2469075	Dundee, CT	29,95 km² en plus
3560090	Kenora, non organisée, UNO	13,20 km² en plus
5955812	Ingenika Point, S-E	9,76 km² en moins
5955036	Peace River, subdiv. B, SRD	9,75 km² en plus
1007028	Division n° 7, subdiv. F, SUN	7,28 km² en moins
1007029	Plate Cove East, COM	7,28 km² en plus
3556092	Cochrane, non organisée, partie nord, UNO	7,10 km² en moins
3560050	Fort Albany (partie) 67, R	5,18 km² en moins
5955025	Hudson's Hope, DM	3,00 km² en plus
5955019	Peace River, subdiv. C, SRD	3,00 km² en moins
5953801	Fort George, R	2,45 km² en plus
5953023	Prince George, C	2,45 km² en moins
4610043	Cartier, RM	1,55 km² en moins
5947018	Skeena–Queen Charlotte, subdiv. A, SRD	1,53 km² en plus
5959806	Fort Nelson 2, R	1,17 km² en moins
5959009	Fort Nelson–Liard, subdiv. A, SRD	1,16 km² en plus

4.3. Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque trait physique comme le nom et le code du trait en question.

Le nom, le genre et le code des SDR ainsi que le nom et le code des RMR/AR et des DR proviennent de la Base de données sur les attributs géographiques (BDAG) de juillet 1996. Le texte de départ fournissant des précisions sur les attributs a été transposé de façon automatique, puis on a procédé à des corrections interactives afin d'optimiser l'emplacement du nom, du genre et du code des SDR ainsi que du code des RMR/AR et des DR. Chaque province ou territoire sanctionne le nom de ses SDR.

Le nom des cours d'eau, des lacs et des traits terrestres proviennent de la CMN. Ces appellations ont été comparées à celles utilisées sur les cartes de 1991, appellations qui avaient reçu la sanction du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG). S'il y avait divergence, les noms de la CMN étaient remplacés par ceux que le CPCNG avait approuvés. Puisque les noms de la CMN ne comportaient aucun accent, des accents ont été ajoutés là où il le fallait.

Le nom des entités géographiques «pancanadiennes» a été établi par le CPCNG (comme le nom des provinces, des territoires,des principales îles et étendues d'eau). Ces noms apparaissent dans les deux langues officielles.

4.4. Cohérence logique

Par cohérence logique, on entend la mesure dans laquelle les éléments sont correctement représentés dans la structure de données, et comment ils respectent les exigences internes de cette dernière. Bref, il s'agit de la manière dont les éléments de la structure de données se plient aux règles qui leur sont imposées. Par exemple, tous les polygones doivent être contigus et les lignes ne devraient se couper qu'aux endroits prévus.

4.4.1. Cohérence interne

On s'est assuré que les polygones délimitant les DR/SDR et les RMR/AR étaient bien fermés lors d'un test en vue d'homologuer le Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de juillet 1996 à partir duquel on a agrégé les limites des DR/SDR et des RMR/AR.

Les limites des régions géographiques ne concordent pas exactement avec les traits physiques du fond de carte de la CMN ou avec les données du SIAN (pour obtenir plus de détails à ce sujet, veuillez consulter la partie du présent guide intitulée «Précision de localisation»). Dans certains cas, il se pourrait que des traits physiques de la CMN se chevauchent. Ainsi, si une route a été corrigée d'après les limites de la région géographique, mais que la voie ferrée adjacente ne l'a pas été, il se pourrait que les deux traits physiques se chevauchent légèrement (on n'a apporté que de légères corrections à la CMN afin de rectifier les divergences les plus importantes).

4.4.2. Cohérence avec les autres produits

Les cartes de référence du recensement donnent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles les données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements fournis comprennent les limites, le nom et le code des régions géographiques ainsi que les traits physiques et culturels importants comme les routes, les voies ferrées, les rives, les cours d'eau et les lacs.

La partie du présent guide intitulée «Produits et services de la géographie» dresse la liste des cartes de référence disponibles pour les régions géographiques du recensement. Veuillez consulter cette partie pour déterminer les autres exigences s'appliquant aux cartes de référence.

4.5. Intégralité des données

L'intégralité des données est la mesure dans laquelle les entités géographiques (traits physiques) sont saisies conformément aux spécifications de saisie des données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles de cartographie pertinentes.

La présente série de cartes comprend 288 DR et 5 984 SDR, ainsi que les 25 RMR et les 112 AR faisant partie de la BDAG de juillet 1996. Les routes, les voies ferrées, les cours d'eau et les rives, ainsi qu'un sous-ensemble de limites politiques de la CMN, s'y retrouvent également. La carte des Territoires du Nord-Ouest montre les routes, les voies ferrées, les cours d'eau et les rives de la CMN provenant des données à l'échelle de 1/2 000 000 du SIAN. On y indique aussi le nom des lacs et des cours d'eau de moyenne et de grande envergure, plus toutes les appellations d'importance «pancanadienne».

Les traits physiques du fond de carte utilisé pour les cartes du Canada ne comportent que les principaux cours d'eau et lacs, et la route transcanadienne.

5. *Glossaire*

Le glossaire présente des définitions brèves des termes géographiques et des concepts du recensement. Pour obtenir les définitions complètes ainsi que les notes supplémentaires se rapportant à ces concepts et définitions, les utilisateurs devraient consulter le *Dictionnaire du recensement de 1996* (n° 92-351-XPF au catalogue).

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement (AR) est composée d'une grande ***région urbaine*** (appelée ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une AR compte au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Cependant, si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Lorsque la population du noyau urbain d'une AR atteint 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, cette AR peut devenir une RMR. Les AR dont le noyau urbain compte au moins 50 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en ***secteurs de recensement***. Les secteurs de recensement sont maintenus même si la population du noyau urbain de l'AR tombe par la suite à moins de 50 000 habitants. Une AR peut être unie à des AR adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé ***AR unifiée***, et les AR qui le composent sont désignées par le terme ***agglomérations de recensement primaires*** (ARP).

Carte de référence

Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Classification géographique type (CGT)

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du pays utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : les ***provinces*** et ***territoires***, les ***divisions de recensement (DR)*** et les ***subdivisions de recensement (SDR).*** Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Le code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 1996, la date de référence géographique est le **1er janvier 1996.**

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme générique qui désigne les régions géographiques établies en vertu de lois provinciales et qui sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (***subdivision de recensement***) et la ***province***. Il peut s'agir de comtés, de districts régionaux, de municipalités régionales et d'autres genres de régions créées en vertu des lois provinciales.

Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces, pour la diffusion des données statistiques. Au Territoire du Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques renfermant le réseau routier de la plupart des grands centres urbains au Canada. Ils contiennent aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (comme les réseaux hydrographiques, les voies de chemin de fer, les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (par exemple, le nom des rues et des cours d'eau, et les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses).

Fichiers numériques des limites (FNL)

Les fichiers numériques des limites (FNL) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites officielles des régions géographiques de recensement normalisées. Les limites sont parfois situées au-delà des rives, dans les masses d'eau.

Province/territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux deux territoires forment l'ensemble du Canada.

Région économique (RÉ)

Une région économique est constituée d'un groupe de ***divisions de recensement*** complètes (sauf dans le cas de l'Ontario). L'Île-du-Prince-Édouard et les deux territoires consistent chacun en une région économique. Les régions économiques servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une très grande ***région urbaine*** (appelée ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle le reste même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Toutes les RMR sont divisées en ***secteurs de recensement***. Une RMR peut être unie à des ***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé ***RMR unifiée;*** la RMR et l'AR ou les AR qui le composent sont désignées par les termes ***région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)*** et ***agglomérations de recensement primaires (ARP***). Une RMR ne peut être unie à une autre RMR.

Secteur de dénombrement (SD)

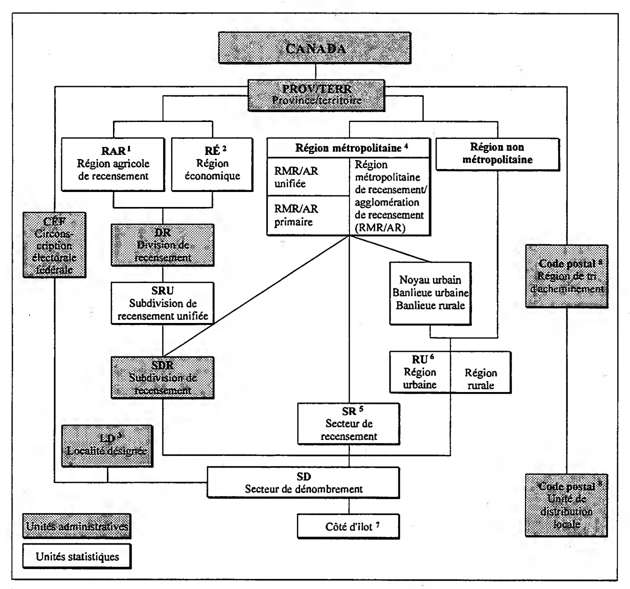
Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Subdivision de recensement (SDR)

Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ce terme désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités aux fins de diffusion des données statistiques.

Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996



1 Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont composées de subdivisions de recensement unifiées.
2 Les régions économiques de l'Ontario sont composées de municipalités (subdivisions de recensement).
3 Actuellement, il n'y a pas de localité désignée à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Territoire du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
4 Cinq RMR/AR chevauchent des limites provinciales.
5 Toutes les RMR, ainsi que les AR dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en secteurs de recensement.
6 Cinq RU chevauchent des limites provinciales.
7 Seulement dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier (FRR).
8 Le code postal est saisi tel qu'il est indiqué par le recensé sur tous les questionnaires de 1996. Même s'il est indiqué et traité comme faisant partie de la hiérarchie géographique, le code postal n'est pas, à vrai dire, une unité géographique et il n'y a donc aucun lien précis entre les codes postaux et les secteurs de dénombrement.

Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996 (en date de novembre 1996)

Unité géographique	CANADA		T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	1991	1996												
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1987)	295	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1996)	s/o	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	2
Région économique	68	74	4	1	5	5	16	11	8	6	8	8	1	1
Division de recensement	290	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	5
Communauté urbaine	3	3	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–	–
Comté	60	60	–	3	18	15	–	24	–	–	–	–	–	–
District	10	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
District municipality	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Division de recensement	73	73	10	–	–	–	3	–	23	18	19	–	–	–
Metropolitan municipality	1	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
Municipalité régionale de comté	93	93	–	–	–	–	93	–	–	–	–	–	–	–
Région	7	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	5
Regional district	29	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	27	–	–
Regional municipality	10	10	–	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–
Territoire	s/o	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–
United counties	3	3	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–	–	–
Subdivision de recensement unifiée	2 630	2 607	87	68	52	148	1 143	518	128	302	73	82	1	5
Subdivision de recensement[1]	6 006	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
Localité désignée	s/o	828	77	–	59	172	–	38	52	166	252	12	–	–
Région agricole de recensement	77	78	3	–	5	4	13	5	12	20	8	8	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	25	1	–	1	1	6	10	1	2	2	2	–	–
Agglomération de recensement	115	112	4	2	4	5	27	32	3	7	9	21	1	1
Région métropolitaine de recensement primaire	12	11	1	–	–	–	3	5	–	–	2	1	–	–
Agglomération de recensement primaire	21	22	1	–	–	–	6	11	–	–	3	1	–	–
Secteur de recensement	4 068	4 223	41	–	75	69	1 108	1 799	158	99	386	488	–	–
Région urbaine	893	929	44	7	38	38	228	265	43	63	103	97	2	6
Secteur de dénombrement	45 995	49 361	1 236	267	1 511	1 393	11 684	16 469	2 050	2 844	4 746	6 880	111	170
Fichier du réseau routier (nombre de SDR)	342	344	2	–	3	16	114	113	10	5	4	77	–	–
Côté d'îlot[2]	763 626	817 734	5 068	–	9 707	17 110	187 563	330 658	35 024	21 375	79 954	131 275	–	–
Région de tri d'acheminement[3]	1 368	1 477	32	7	58	44	383	515	63	45	137	187	3	5
Code postal[3]	652 826	680 910	7 073	2 737	18 864	16 144	175 885	244 909	22 821	20 778	64 530	105 801	864	504

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les RMR, les AR, les RMRP et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

* Ordonnance de représentation

[1] Voir l'annexe C pour une liste des genres de subdivisions de recensement.
[2] Chiffres préliminaires.
[3] Chiffres dérivés à partir du Fichier de conversion des codes postaux de décembre 1991 et de juillet 1996.

Annexe C. Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1996

		Total	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	Genre de subdivision de recensement	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
BOR	Borough	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–
C	Cité – City	145	3	2	2	7	2	51	5	13	15	43	1	1
CC	Chartered Community	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
CM	County (Municipality)	28	–	–	–	–	–	–	–	–	28	–	–	–
COM	Community	163	130	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CT	Canton (Municipalité de)	88	–	–	–	–	88	–	–	–	–	–	–	–
CU	Cantons unis (Municipalité de)	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–
DM	District Municipality	50	–	–	–	–	–	–	–	–	–	50	–	–
HAM	Hamlet	36	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	34
ID	Improvement District	10	–	–	–	–	–	2	–	–	8	–	–	–
IGD	Indian Government District	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–
LGD	Local Government District	21	–	–	–	–	–	–	21	–	–	–	–	–
LOT	Township and Royalty	67	–	67	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
M	Municipalité	557	–	–	–	–	557	–	–	–	–	–	–	–
MD	Municipal District	49	–	–	12	–	–	–	–	–	37	–	–	–
NH	Northern Hamlet	12	–	–	–	–	–	–	–	12	–	–	–	–
NT	Northern Town	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–
NV	Northern Village	13	–	–	–	–	–	–	–	13	–	–	–	–
P	Paroisse (Municipalité de)	344	–	–	–	–	344	–	–	–	–	–	–	–
PAR	Parish	152	–	–	–	152	–	–	–	–	–	–	–	–
R	Réserve indienne – Indian Reserve	996	1	4	24	19	30	140	77	120	88	487	4	2
RC	Rural Community	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
RGM	Regional Municipality	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RM	Rural Municipality	404	–	–	–	–	–	–	106	298	–	–	–	–
RV	Resort Village	42	–	–	–	–	–	–	–	42	–	–	–	–
S-E	Établissement indien – Indian Settlement	33	–	–	–	–	5	10	4	1	4	3	6	–
SA	Special Area	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–
SCM	Subdivision of County Municipality	38	–	–	38	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SET	Settlement	31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	18
SM	Specialized Municipality	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
SRD	Subdivision of Regional District	71	–	–	–	–	–	–	–	–	–	71	–	–
SUN	Subdivision of Unorganized	91	91	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SV	Summer Village	54	–	–	–	–	–	–	–	–	54	–	–	–
T	Town	685	156	7	33	28	–	147	36	145	111	14	3	5
TI	Terre inuite	10	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–	–
TP	Township	468	–	–	–	–	–	468	–	–	–	–	–	–
TR	Terres réservées	9	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	–	–
UNO	Non organisé – Unorganized	152	–	–	–	–	112	20	11	2	–	–	2	5
V	Ville	257	–	–	–	–	257	–	–	–	–	–	–	–
VC	Village cri	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–
VK	Village naskapi	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–
VL	Village	863	–	–	–	76	154	108	38	322	117	43	4	1
VN	Village nordique	14	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	–

Références

Statistique Canada, [1992]
Manuel des politiques, Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, Statistique Canada, 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]
Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa:Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Classification géographique type, volume II. Ottawa:Industrie Canada, 1997. Numéro 12-572-XPB au catalogue.

Produits et services de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 1996. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Produits généraux de référence

92F0085XCB GéoRéf

GéoRéf est un puissant outil d'extraction de données et de production de tableaux offert sur CD-ROM qui contient le logiciel et les données. GéoRéf permet à l'utilisateur d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer le code géographique, le nom des régions et les chiffres de population et des logements correspondants. En plus des renseignements sur les régions normalisées du recensement, GéoRéf fournit des données sur la correspondance des secteurs de dénombrement (SD) (des recensements de 1996 et de 1991) ainsi qu'une liste des cartes de référence des SD qui facilite la recherche des cartes de référence des SD appropriées.

Cartes de référence

Les cartes de référence illustrent les régions géographiques du recensement et aident l'utilisateur à repérer les limites, afin d'établir une relation entre les données du recensement et les emplacements physiques réels. Plus de 7 500 cartes de référence couvrent des régions géographiques qui varient en superficie : des secteurs de dénombrement (l'unité de collecte du recensement) aux circonscriptions électorales fédérales (représentées par les députés au Parlement), des secteurs de recensement (quartiers) aux agglomérations de recensement et régions métropolitaines de recensement (grands centres urbains), et des subdivisions de recensement (municipalités) aux divisions de recensement (municipalités régionales de comtés). Les cartes de référence sont offertes séparément ou groupées dans une série de cartes.

92F0087XPB Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (Ordonnance de représentation de 1987)

Ces cartes de référence montrent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 selon la circonscription électorale fédérale à laquelle ils appartiennent. Les limites des circonscriptions électorales fédérales sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987 qui était en vigueur le jour du recensement (14 mai 1996). Les cartes des CÉF/SD sont conçues comme outils de référence visant à repérer les limites des SD. Pour être en mesure de déterminer de façon plus précise les limites des SD, l'utilisateur est prié de consulter une des séries plus détaillées de cartes de référence des SD : celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) ou celle des SD des régions rurales (92F0091XPB). Les cartes des CÉF/SD sont reproduites sur demande.

92F0090XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grands centres urbains

Ces cartes de référence des SD en noir et blanc couvrent les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que les 18 agglomérations de recensement (AR) qui sont incluses dans le Programme des secteurs de recensement. Environ 4 200 cartes (en général, une carte par secteur de recensement) présentent les limites et le code des secteurs de dénombrement ainsi que les réseaux routiers détaillés et d'autres traits

visibles. Ces cartes montrent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales et des RMR ou AR. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0088XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des petits centres urbains

Environ 870 cartes de référence couvrent les plus petites municipalités urbaines (subdivisions de recensement) qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement. Ces cartes indiquent les limites et le code des SD. Les circonscriptions électorales fédérales figurent également sur ces cartes. La taille et l'échelle des cartes varient selon la région couverte. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0091XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des régions rurales

Cette série comprend environ 2 400 cartes qui indiquent les limites et le code des SD des régions rurales du Canada. Sont également indiquées les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes, fondées sur celles de la série nationale topographique de Ressources naturelles Canada, sont à l'échelle de 1/50 000 ou 1/250 000 pour les 10 provinces, de 1/1 000 000 pour le Territoire du Yukon et de 1/4 000 000 pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0089XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) : cartes vendues séparément

Cette série comprend 21 cartes provinciales indiquant les limites, le nom et le code des DR (comme les comtés et les municipalités régionales de comtés) et des SDR (comme les municipalités, villes, villages, autres municipalités locales, cantons et réserves indiennes). Ces cartes sont vendues séparément. Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque province est couverte par une à quatre cartes dont les échelles varient entre 1/375 000 et 1/6 000 000. Les cartes ressemblent à celles de 1991 bien qu'elles aient été produites par ordinateur à partir de bases géomatiques. Les renseignements géographiques, notamment les plans d'eau, les routes principales et les voies ferrées, sont tirés de la carte mondiale numérique (CMN).

Nota : Toutes les cartes provinciales font partie de la publication *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Figurent aussi dans cette dernière trois cartes du Canada à l'échelle 1/10 000 000 : une qui montre les divisions de recensement, une autre sur laquelle apparaissent les régions économiques et une troisième qui indique, à l'aide de points, l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

92-354-XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR)

Cette publication comprend les cartes de référence de toutes les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et des AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR). Les cartes indiquent les limites et présentent le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000. La publication comprend aussi une carte du Canada (à l'échelle de 1/10 000 000) indiquant, à l'aide de points, l'emplacement des RMR et des AR pour 1996.

92F0092XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR) : cartes vendues séparément

Des cartes de référence pour les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et les AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR) sont disponibles séparément. Elles indiquent les limites et le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000.

Nota : Toutes les cartes font partie des cartes de référence de la publication *Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement* (n° 92-354-XPB au catalogue).

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 sont disponibles en formats variés et à plusieurs niveaux géographiques. En plus de la publication et du disque CD-ROM décrits ci-dessous, les chiffres de population et des logements sont aussi disponibles dans GéoRéf (92F0085XCB) et dans le Fichier de données des côtés d'îlot (92F0026XDB).

93-357-XPB Chiffres de population et des logements — Un aperçu national

Cette publication donne les chiffres de population et des logements établis par le Recensement du Canada de 1996. Les niveaux géographiques couverts sont les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987), les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les localités désignées, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les régions urbaines et les régions rurales. Les limites géographiques de ces régions sont celles qui étaient en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du Recensement du Canada de 1996). La publication comprend aussi les chiffres de population et des logements pour les régions de tri d'acheminement qui sont déterminées par les trois premiers caractères du code postal déclarés par les recensés le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Il s'agit d'un nouveau produit pour 1996. Il renferme les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères fourni par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, la région de tri d'acheminement (RTA — les trois premiers caractères du code postal), la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel compatible Windows[MD] qui permet à l'utilisateur d'exécuter des manipulations de données simples comme chercher l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, importer des groupes de codes postaux pour lesquels il veut obtenir les chiffres, et exporter des groupes de codes postaux. De la documentation d'accompagnement et d'autres documents sont présentés sous forme électronique sur le CD-ROM.

Fichiers numériques des limites et fichiers numériques cartographiques

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites officielles en vigueur lors de la collecte de données du recensement de 1996 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les plans d'eau. Ces limites ont été modifiées dans les fichiers numériques cartographiques (FNC) pour suivre le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. Les FNC incluent aussi une deuxième couche cartographique représentant les lacs et certains cours d'eau et estuaires. Cette couche «d'eau» fournit des repères additionnels utiles pour la cartographie ou la simple représentation des limites. Les FNC permettent de créer des cartes thématiques et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) ou de tout autre logiciel cartographique disponible sur le marché. Les FNL peuvent ne pas convenir aux fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral réel soit représenté. Les FNC sont offerts sous forme d'ensembles standard et sont vendus aux prix standard alors que les FNL sont disponibles sur demande aux mêmes prix.

92F0029XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des provinces et territoires

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des provinces et territoires font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les limites des provinces et territoires ont été normalisées de façon à répondre aux exigences de la plupart des progiciels cartographiques de poste de travail. Par conséquent, ce produit n'est pas conforme aux autres produits de la série. Le FNC des provinces et territoires est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0030XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) ont été créés en agrégeant les limites des secteurs de dénombrement (SD) du recensement de 1996. Ces deux fichiers peuvent différer légèrement du FNL fondé sur les SD de 1991 (92F0070XDB). Le FNC des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) est un nouveau produit disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes aux autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale du FNC pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des CÉF sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0031XDF Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) indique les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) selon l'Ordonnance de représentation de 1996. Comme il ne porte pas sur un niveau géographique normalisé pour le recensement de 1996, ce fichier cartographique a été créé selon une méthode différente et n'est donc pas conforme aux autres fichiers de la série. L'utilisateur doit prendre note que les limites des CÉF utilisées pour la tenue du recensement de 1996 étaient fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996, adoptée le 8 janvier 1996, entre en vigueur au moment de la première dissolution du Parlement se produisant au moins un an après son adoption. Le FNC des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0032XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des divisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des divisions de recensement (DR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Deux versions du FNC des DR sont disponibles. Le FNC des divisions de recensement est disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes à celles de tous les autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des DR sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0033XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement unifiées font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des subdivisions de recensement unifiées est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0034XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement (SDR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des SDR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement.

92F0035XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) de 1996 font partie d'une

série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RMR et AR est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0036XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement

L'utilisateur du Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de recensement (SR) de 1991 remarquera une grande différence entre le produit de 1991 et celui de 1996. En 1991, les limites et les plans d'eau étaient intégrés sur une seule couche cartographique. Les limites de 1996 suivent le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. L'utilisateur peut distinguer les autres rives (plans d'eau intérieurs) en superposant la couche «hydrographique» distincte. Le FNC des SR de 1996 est conforme à tous les autres niveaux géographiques normalisés. Ce n'était pas le cas en 1991. Le FNC des SR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en SR.

92F0037XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions urbaines

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions urbaines (RU) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RU est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0038XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des localités désignées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des localités désignées (LD) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les LD forment un nouveau niveau de régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Le FNC des LD est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0039XDF Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. En procédant à l'analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement. Le FNC des RTA du recensement de 1996 est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0040XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de dénombrement (SD) est offert pour la première fois. En 1991, seul le Fichier numérique des limites (FNL) des SD était disponible. Le FNC des SD est

offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

Fichiers numériques des rues

La Division de la géographie s'occupe de garder à jour une base de données du réseau routier des plus grands centres urbains du Canada. Bien que cette base de données s'applique à moins de 1 % de la superficie des terres du Canada, elle représente 62 % de la population totale du Canada. Plusieurs produits proviennent de cette base de données, notamment les fichiers du réseau routier (très détaillés), les Fichiers schématiques du réseau routier (moins détaillés) et le Fichier de données des côtés d'îlot.

92F0024XDF Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques représentant le réseau des rues de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ces fichiers renferment aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (tels que l'hydrographie, les voies ferrées et les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (comme le nom des rues et des traits hydrographiques ainsi que les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les rues et les adresses sont mises à jour d'après les données recueillies le 14 mai 1996, jour du recensement. Utilisés avec le logiciel approprié de l'utilisateur, les FRR peuvent servir à la préparation d'itinéraires, à la planification des services de livraison et à la production de cartes. Les FRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0025XDF Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR)

Les fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont des fichiers du réseau routier élagués qui comprennent des traits de référence cartographique tels que les principales rues (avec le nom des rues, mais pas les tranches d'adresses) et certaines voies ferrées qui servent à établir les limites des secteurs de recensement. Les FSRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0026XDB Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI)

Le Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI) renferme les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 pour les côtés d'îlot des centres urbains inclus dans les fichiers du réseau routier (92F0024XDF). Par côté d'îlot, on entend généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives; il s'agit en outre de la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Le FDCI permet aussi, grâce à des codes géographiques, de relier le côté d'îlot à tous les autres niveaux géographiques normalisés (secteurs de dénombrement et niveaux supérieurs). Ce fichier contient le nom des rues avec les tranches d'adresses correspondantes ainsi que les coordonnées d'un point représentant le centre approximatif de chaque côté d'îlot. Les FDCI sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les grands centres urbains.

Produits basés sur les codes postaux

Les produits basés sur les codes postaux décrits ci-dessous sont fondés sur les codes postaux obtenus régulièrement auprès de la Société canadienne des postes. Deux autres produits décrits ci-dessus, Chiffres des codes postaux (92F0086XCB) et Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 (92F0039XDF), sont basés sur les codes postaux inscrits par les recensés sur les questionnaires du recensement.

92F0027XDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP)

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et territoires et les grands centres urbains.

92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP) — Mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent de nouveaux codes postaux entrant en vigueur à compter du mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur depuis le mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCCP (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour au tarif des mises à jour. Les abonnés aux mises à jour du FCCP profitent d'un rabais additionnel sur les mises à jour. Selon les conditions d'abonnement, ils devront payer à l'avance au moins un fichier mis à jour par année jusqu'à ce que le FCCP du recensement de 2001 soit diffusé. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions — (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon).

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) — Mise à jour

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six

caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCPCÉF (92F0028XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour aux tarifs des mises à jour. Ces dernières sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions —provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon.

Services

97C0005 Service de géocodage

Le service de géocodage permet à l'utilisateur de définir lui-même les régions géographiques (régions définies par l'utilisateur ou agrégations de régions géographiques normalisées du recensement) pour lesquelles il veut obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir de l'agrégation de côtés d'îlot des grands centres urbains couverts par les Fichiers du réseau routier ainsi que de l'agrégation de secteurs de dénombrement des petits centres urbains et des régions rurales. L'utilisateur est donc en mesure d'obtenir des données du recensement pour toutes ces régions personnalisées. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.

97C0006 Services géographiques personnalisés

Si les produits géographiques normalisés ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, ce dernier peut faire appel aux Services géographiques personnalisés, lesquels élaborent, selon les demandes spéciales, des produits géographiques non normalisés. L'utilisateur peut obtenir les fichiers numériques cartographiques sous une autre forme et des extractions particulières de données ainsi que des manipulations ou regroupements de données spéciales provenant de l'un des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, des attributs, des limites et du réseau routier). L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la nature et de la complexité de la demande.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et d'autres cartes personnalisées peuvent être produites en réponse à une demande spéciale. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.